

Avis d'alerte médicale recommandée

SYNDROME RESPIRATOIRE AIGU SÉVÈRE (SRAS)

MESSAGE DE PRÉ-EMBARQUEMENT À TOUS LES VOYAGEURS À BORD D'UN NAVIRE DE CROISIÈRE

Au voyageur de croisière :

Vous devez répondre aux questions suivantes et aviser un des membres du personnel médical de l'équipage de bord (avant le départ) si vous avez répondu OUI à une des questions suivantes.

1) Avez-vous de la fièvre? OUI NON

2) Avez-vous un ou plusieurs des symptômes suivants : OUI NON
toux, essoufflement OU difficulté à respirer?

3) Avez-vous eu des contacts avec une personne atteinte OUI NON
du SRAS au cours des 10 derniers jours?

4) Quel pays à l'extérieur du Canada et quelles villes au Canada avez-vous visités aux cours des 10 derniers jours ?

Un agent de l'équipage de bord vous redonnera cet avis d'alerte médicale. Veuillez s.v.p. le conserver pendant 10 jours.

Pendant que vous étiez à bord le navire de croisière :

Avez-vous voyagé dans une région touchée du SRAS à l'extérieur du Canada ou dans une zone touchée du SRAS à l'intérieur du Canada, et que vous avez de la fièvre **ET** un des symptômes respiratoires suivants : toux, essoufflement et difficultés à respirer - Santé Canada vous recommande d'aviser immédiatement un des membres du personnel médical de l'équipage de bord.

Vous pouvez obtenir de l'information à jour de Santé Canada sur cette question en consultant le site www.sars.gc.ca ou en composant le 1-800-454-8302.

**Version 1
le 10 juin 2003
June 10th, 2003**

Annexe A
Alerte de pré-embarquement